

Loire

Formation "Bâtiments bois à basse consommation d'énergie"

Les 4, 17 et 18 octobre

Le "Plan bois construction environnement" lancé en 2001 et qui se décline désormais dans les régions a pour objectif de développer l'emploi du bois dans la construction et l'aménagement des bâtiments aussi bien dans le secteur public que privé. Il est justifié par les qualités du bois en termes d'environnement et de développement durable mais aussi par l'utilisation de ressources locales favorisant l'emploi et l'aménagement du territoire.

De plus, le décret d'application de l'article 21-5 de la "Loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie" incite les maîtres d'ouvrage à utiliser plus de bois en affichant la quantité de bois utilisée dans un bâtiment.

Inter forêt-bois 42 propose depuis 2010 une formation "Bâtiments bois à basse consommation d'énergie" qui connaît un vif succès. Une nouvelle session est programmée les 4, 17 et 18 octobre à Saint-Etienne.

Quelques éléments clés de cette formation :

- **journée 1** : connaissances essentielles sur la thermique du bâtiment dans le contexte de la construction bois (aussi bien thermique d'hiver que confort d'été), réglementation thermique RT 2012 et perspectives RT 2020 ;

- **journée 2** : étanchéité à l'air : enjeux, conception, produits et mise en œuvre et connaissances essentielles sur l'emploi du bois et de ses dérivés dans la construction (différents systèmes constructifs, revêtements extérieurs...);

- **journée 3** : connaissances essentielles sur l'emploi du bois (suite) et mise à disposition et présentation d'un cahier technique de détails permettant de réaliser des enveloppes à faible déperdition thermique (Niveau BBC et passif, RT 2012 et RT 2020).

Attention : le nombre de places est limité à 15 personnes. Cette formation est susceptible d'être prise en charge au titre de la formation continue par votre organisme paritaire collecteur agréé.

• **Renseignements et inscriptions :**
mdelorme@ifb42.com